

OBJECTIFS : Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité des P.E.M.P dans un cadre professionnel. Être capable de conduire en sécurité les P.E.M.P conformément à la recommandation R486 de la CNAM.

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des P.E.M.P avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

PREREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum

Ne pas avoir des restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des P.E.M.P.

Maîtriser le français (oral et écrit)

Expérience professionnelle requise : NON

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. Convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ D'ORGANISATION

En groupe de 1 à 6 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. Convention ou contrat de formation joint)

VALIDITE :

5 ans.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- P.E.M.P représentatives selon catégories.
- Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier.
- Tour de table pour ajuster le parcours.
- Plan progressif suivi par le formateur.
- Théorie : exposé, exercices, échanges, démonstrations, quizz pour les acquis.
- Livret de formation remis en fin de session.
- Pratique : mises en situation, manœuvres encadrées, progression adaptée.
- Bilan quotidien pour suivre l'évolution.

TARIF :

Nous contacter.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap :

Contactez Féglé Formations : 03.54.44.45.44

contact@fegeleforma.com

PROGRAMME :

THEORIE :

- Connaissances générales
- Technologie des P.E.M.P
- Les principaux types de P.E.M.P - Les catégories CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des P.E.M.P
- Risques liés à l'utilisation des P.E.M.P
- Exploitations des P.E.M.P
- Vérifications d'usage des P.E.M.P

PRATIQUE :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opération d'entretien quotidien - Maintenance

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.

Appréciation de l'acquisition de compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® P.E.M.P (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAM) ou équivalent.

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid